



**CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION **FORMATION**  
**PELERINAGE Assise – 21-25 septembre 2025**– ASSOCIATION NATIONALE DES  
DIRECTEURS DE PELERINAGES**

*En date du 26 mai 2025*

*Lieu : FORMATION DES DIRECTEURS DE PELERINAGES ASSISE en passant par ROME*

*Dates : 21 AU 25 SEPTEMBRE 2025*

***Identification de la structure***

ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DIOCESAINS DE PELERINAGES

Raison sociale : association de loi 1901

Siège social : 58 avenue de Breteuil, 75007 PARIS

Téléphone : +33 1 72 36 69 59

Courriel : [anddp@cef.fr](mailto:anddp@cef.fr)

SIRET : 775 708 845 00083

*Conformément à l'article R.211-4 du Code du Tourisme et préalablement à la conclusion du tout contrat, veuillez trouver ci-joint les informations légales concernant l'organisation du pèlerinage « Formation à Assise », organisé par l'ANDDP.*

*Merci de consulter aussi les Conditions Générales de Participation disponibles sur simple demandes par courriel au secrétariat à [anddp@cef.fr](mailto:anddp@cef.fr).*

---

**PROGRAMME DE LA SESSION**

*A titre informatif, susceptible de modification.*

Pèlerinage - Formation directeurs - Assise  
21-25 septembre 2025

Hébergement : La Cittadella cristiana  
Via degli Ancaiani, 3, 06081 Assisi PG  
Téléphone : +39 075 813231

**Dimanche 21**

Rendez-vous au plus tard à 16h à l'aéroport de Rome-Fiumicino

Acheminement vers Assise en bus.

Soirée : présentation du groupe et du programme

**Lundi 22 :**

- Matin : Visite d'Assise (La Rocca, Saint Ruffin, Sainte-Claire, la Piazza del Comune

- Après-midi : Basilique Saint-François.

**Mardi 23**

- Matin Messe au tombeau de saint François (si possible)

Ermitage des Carceri (à pied / en taxi)

- Après-midi : formation Terre Sainte

Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages

*Le Secrétariat*

Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique

SIRET 775 708 845 00083 | Immatriculation Atout France IM075210014

Garant financier : Groupama Caution | Assurance RC Pro Tourisme : Mutuelle St Christophe

Siège social : 58 avenue de Breteuil - 75007 PARIS

Tel. : 01 72 36 69 59 | courriel : [contact@anddp.fr](mailto:contact@anddp.fr) | site internet : [www.pelerinages.org](http://www.pelerinages.org)



### **Mercredi 24**

- Matin : à pied, Saint-Damien - Sainte-Marie-des-Anges. Visite des lieux.
- Après-midi : formation Terre Sainte

### **Jedi 25**

- Matin : acheminement en bus vers Greccio (visite et messe), Fonte-Columbo
- Transfert vers l'aéroport. Arrivée vers 16h

Nous découvrirons la vie de saint François et sainte Claire et leur message spirituelle.

### Formation Terre Sainte

- Géographie / histoire de la Terre Sainte
- Les 3 grandes religions de T.S.
- Les différentes églises catholiques et autres
- Le Patriarcat, la Custodie, les communautés chrétiennes françaises
- La Bible
- Contacts, associations, rencontres
- Le pèlerinage. Organisation autour d'un projet pastoral

---

#### ▪ **TRANSPORT ALLER/RETOUR**

Chaque participant se rend directement par ses propres moyens à Rome en prenant un vol avec une arrivée au plus tard à 16h00 à l'aéroport de Fiumicino.  
Un transfert Rome/Assise sera organisé par l'ANDDP en car ou en train.

#### ▪ **LIEU DE LA SESSION - HEBERGEMENT**

La Cittadella cristiana  
Via degli Ancaiani, 3, 06081 Assisi PG  
Téléphone : +39 075 813231

La répartition des participants dans les lieux d'hébergement est réalisée en chambre double, avec un supplément en chambre individuelle de 50 euros payable à l'inscription.

#### ▪ **RESTAURATION**

La prestation restauration est fournie en pension complète sur toute la durée du pèlerinage à la Cittadella.

Tous les déjeuners et dîners se prendront en fonction du programme de la session (sauf le dernier dîner en fonction de l'horaire de l'avion de chaque participant).

#### ▪ **FORMALITES ADMINISTRATIVES, SANITAIRES ET DE POLICES**

##### Formalités à accomplir :

- Pour les ressortissants français, merci de vous munir :
  - D'une pièce d'identité en cours de validité au moment du pèlerinage,
  - D'une carte d'assurance maladie européenne (demande à effectuer auprès de votre CPAM Caisse d'Assurance Maladie au moins un mois avant de partir).
- Pour les prêtres : le Celebret en cours de validité.

Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages

Le Secrétariat

Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique

SIRET 775 708 845 00083 | Immatriculation Atout France IM075210014

Garant financier : Groupama Caution | Assurance RC Pro Tourisme : Mutuelle St Christophe

Siège social : 58 avenue de Breteuil - 75007 PARIS

Tel. : 01 72 36 69 59 | courriel : [contact@anddp.fr](mailto:contact@anddp.fr) | site internet : [www.pelerinages.org](http://www.pelerinages.org)



#### ▪ **ADAPTABILITE**

De façon générale, ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

#### ▪ **PRESTATIONS**

*A titre informatif, susceptible de modification.*

Les visites, excursions, conférences seront données sous réserve de modifications par les organisateurs.

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, de modifier le programme, l'itinéraire prévus en fonction du contexte local (contexte sanitaire, intempéries, manifestations, problèmes techniques...), ainsi que de la forme physique des participants. Le participant ne pourra les refuser sans motif valable.

#### ▪ **CONDITIONS DE REALISATION**

Cette session requiert un minimum de 15 participants afin de pouvoir se tenir. En deçà de ce nombre, elle devra être annulée.

#### ▪ **PARTICIPATION FINANCIERE**

**Les inscriptions ne seront prises en compte qu'au versement de l'Acompte à la commande de 150 euros (chèque à l'ordre de l'ANDDP ou virement ou carte bleue)**

*Solde à prévoir pour le 30 juin 2025 au plus tard*

#### ***Le prix comprend :***

➤ *Le forfait en pension complète en chambre Twin (hébergement + repas, du dîner du 21/09/25 au déjeuner du dernier jour 25/09/2025). La chambre single supplément de 50 euros demandé en option à l'inscription) ;*

➤ *Le Transfert aller et retour de l'aéroport de Rome Fiumicino à Assise en même bus ou train ;*

➤ *La taxe de séjour ;*

➤ *L'Assurance assistance-rapatriement-accident de voyages avec option « Protection sanitaire » en cas d'épidémie - ASSUREVER contrat n°6245844 Galaxy GIR Multi risque France-Italie du 21/09/2025 au 25/09/2025 (non remboursable) de l'aéroport de Rome à l'arrivée jusqu'à l'aéroport de Rome au retour par jour (hors acheminement de France à Rome)*

➤ *L'Assurance responsabilité civile de l'ANDDP.*

➤ *Les Frais de dossier à l'inscription de 50 euros (non remboursables)*

➤ *Les Audiophones pour la visite de la basilique Saint-François*

➤ *Le Livre de Dominique Joly sur Saint-François*

#### ***Le prix ne comprend pas :***

✘ *Le transport pour se rendre à l'aéroport de Rome Fiumicino (Aller/Retour)*

✘ *Le billet d'Avion*

✘ *Les boissons et les extras lors des repas*

✘ *Les taxis collectifs*

✘ *Les pourboires*

✘ *Les offrandes de la quête*

✘ *Toutes les dépenses à caractère personnel.*

Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages

*Le Secrétariat*

Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique

SIRET 775 708 845 00083 | Immatriculation Atout France IM075210014

Garant financier : Groupama Caution | Assurance RC Pro Tourisme : Mutuelle St Christophe

Siège social : 58 avenue de Breteuil - 75007 PARIS

Tel. : 01 72 36 69 59 | courriel : [contact@anddp.fr](mailto:contact@anddp.fr) | site internet : [www.pelerinages.org](http://www.pelerinages.org)



#### ▪ **MODALITES DE PAIEMENTS :**

Lors de l'inscription, le versement d'un acompte de 150 euros exigé pour confirmer l'inscription.

**Le solde du montant total de la participation devra être réglé au 30 juin 2025 au plus tard.**

Plusieurs modalités de paiement :

- Paiement en ligne à l'inscription via Venio

- Sur demande par virement bancaire, uniquement pour les paiements en totalité.

RIB fourni sur demande au secrétariat de l'ANDDP

- Sur demande par chèque à libeller à l'ordre de l'ANDDP, en indiquant votre numéro d'inscription, nom et prénom au dos du chèque et à adresser par courrier postal à :

***ANDDP-secrétariat – POLE IVC – Domaine liturgie - Mme Isabelle Largy  
58 avenue de Breteuil - 75007 PARIS***

#### Assurance responsabilité civile association

L'ANDDP a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile générale auprès de la Mutuelle Saint Christophe assurances (277 rue Saint-Jacques, 75256 Paris cedex 05, [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)). Cette police d'assurance porte le n°46522935904.

#### Assurance responsabilité civile professionnelle tourisme

L'ANDDP a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile professionnelle tourisme n°0000010895634604 auprès de la Mutuelle Saint Christophe Assurance, entreprise régie par le code des Assurances. Siège social : 277 rue Saint Jacques - 75005 PARIS.

Ainsi qu'en dispose l'article R.211-36 « Le contrat d'assurance mentionné à l'article [R.211-35](#) garantit l'opérateur de voyages contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle telle qu'elle est définie aux articles [L.211-16](#) et [L.211-17](#).

La garantie prend également en charge les dommages causés à des voyageurs, à des prestataires de services ou à des tiers par suite de fautes, erreurs de fait ou de droit, omissions ou négligences commises à l'occasion de l'offre, de l'organisation et de la vente des prestations définies aux articles [L.211-1](#) et [L.211-4](#), tant du fait de l'opérateur de voyages que du fait de ses préposés, salariés et non-salariés. »

#### ▪ **ASSURANCE ANNULATION**

Aucune assurance annulation n'est intégrée dans le tarif de ce pèlerinage. Il est à la liberté du participant de souscrire à ce type d'assurance auprès de l'assureur de son choix (ou voir avec les conditions d'annulation de votre carte bleue pour le billet d'avion).

#### ▪ **ANNULATION**

##### Annulation par le participant

Conformément à l'article L221-8 du Code de consommation, l'inscription à la session n'est pas soumise au droit de rétractation. Toutefois, le participant peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages

Le Secrétariat

Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique

SIRET 775 708 845 00083 | Immatriculation Atout France IM075210014

Garant financier : Groupama Caution | Assurance RC Pro Tourisme : Mutuelle St Christophe

Siège social : 58 avenue de Breteuil - 75007 PARIS

Tel. : 01 72 36 69 59 | courriel : [contact@anddp.fr](mailto:contact@anddp.fr) | site internet : [www.pelerinages.org](http://www.pelerinages.org)



Barème d'annulation (sur le montant de la participation total à la formation)

- Entre l'inscription et 30 jours avant le début de la formation : 50 € (correspondant aux frais de dossier seront retenus)
- 31 jours avant le début de la formation : 40 % du tarif total sera retenu
- 8 jours avant le début de la formation : 100 % du tarif total sera retenu

Toute annulation doit être signifiée à l'ANDDP :

- Soit par courriel envoyé à [anddp@cef.fr](mailto:anddp@cef.fr) (motif annulation)
- Soit par courrier postal avec accusé de réception envoyé à :  
**ANDDP-secrétariat – POLE IVC – Domaine liturgie - Mme Isabelle Largy**  
**58 avenue de Breteuil - 75007 PARIS**

Le remboursement de la prestation suite à une annulation 31 jours ou huit jours avant le départ est possible uniquement en cas de force majeure reconnue par l'assurance.

Cependant, il est précisé que les frais de dossier ne sont pas remboursables.

#### Annulation par l'ANDDP

Le participant sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser (sauf frais de dossier qui s'élève à hauteur de 50 euros) mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

#### ▪ **CONTACT**

##### Contact

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra exercer une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du participant.

#### ▪ **RESPONSABILITE**

##### Responsabilité

L'ANDDP est responsable de la bonne exécution des services prévus aux présentes Conditions Particulières de Participation.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L.211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

#### ▪ **RECLAMATION ET MEDIATION**

##### Réclamation et médiation

Le participant peut saisir l'ANDDP de toute réclamation, à l'adresse suivante : ANDDP-secrétariat – POLE IVC – Domaine liturgie – ANDDP -58 avenue de Breteuil - 75007 PARIS, par lettre avec accusé-réception et/ou par courriel à [anddp@cef.fr](mailto:anddp@cef.fr) accompagné(e) de tout justificatif.

Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages

*Le Secrétariat*

Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique

SIRET 775 708 845 00083 | Immatriculation Atout France IM075210014

Garant financier : Groupama Caution | Assurance RC Pro Tourisme : Mutuelle St Christophe

Siège social : 58 avenue de Breteuil - 75007 PARIS

Tel. : 01 72 36 69 59 | courriel : [contact@anddp.fr](mailto:contact@anddp.fr) | site internet : [www.pelerinages.org](http://www.pelerinages.org)



A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le participant peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

▪ **PRESTATAIRES CONCOURANT A L'ORGANISATION DE LA SESSION**

**HEBERGEMENT**

La Citadella cristiana

Via degli Ancaiani, 3, 06081 Assisi PG

Téléphone : +39 075 813231

**ANDDP** (Association Nationale des Directeurs de Pèlerinages – France)

58 avenue de Breteuil – 75007 PARIS

▪ **ASSUREVER ET MUTUAIDE ASSURANCE**

Le contrat d'assurance ASSUREVER GALAXY GIR MULTIRISQUE avec option « Protection sanitaire » en cas d'épidémie et géré par ASSUREVER et MUTUAIDE ASSISTANCE.

**ASSUREVER** - TSA 72218 - 18039 BOURGES CEDEX - FRANCE - Tel : +33 (0)1 73 03

41 01 [www.assurever.com](http://www.assurever.com)

Siège social: 350 rue de Vaugirard 75015 PARIS S.A. au capital de 41 320,00 euros -

Immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 384706941

N° de TVA intracommunautaire FR91384706941 - APE 6622Z Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07028 567 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436

PARIS Cedex 09

**MUTUAIDE ASSISTANCE**

S.A. au capital de 13 401 270 € - Entreprise régie par le Code des Assurances

126 rue de la Piazza - CS 20010 – 93196 Noisy-le-Grand Cedex

383 974 086 RCS Bobigny - N° SIRET 383 974 086 00043 – TVA FR 31 383 974 086